Zeitschrift: Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat

Herausgeber: Société de communication de l'habitat social

Band: 2 (1929)

Heft: 1

Artikel: Format normal

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-118943

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'HABITATION

Organe de l'Union suisse pour l'amélioration du logement

Paraît tous les mois
Abonnement 6 frs.
Etranger 8.50 frs.

Edition : NEULAND VERLAG S. A., Bäckerstrasse, 88, Zürich.
Rédaction : A. HŒCHEL, 8, rue H.-B. de Saussure, Genève.
Administration : Impr. Nationale, 10, rue A.-Vincent, Genève.

Janvier 1929
No 1

Format normal

A partir du présent fascicule, la revue de l'*Habitation* paraîtra au format normal. Il ne sera pas inutile de donner les raisons de ce changement, qui pourrait paraître superflu à maint de nos abonnés.

*

Nos lecteurs auront souvent remarqué combien les problèmes de la rationalisation et normalisation dans l'industrie du bâtiment et dans l'économie ménagère trouvaient auprès de notre regretté rédacteur un écho bienveillant et un appui effectif.

On ne saurait, en effet, trop encourager l'étude de ces questions, car les progrès que nous avons pu consigner jusqu'ici sont encore trop maigres en comparaison du succès obtenu, par exemple, dans l'industrie de la machine ou du papier, où la normalisation est définitivement introduite et acceptée.

Il semblait donc logique de soutenir des efforts parallèles aux nôtres et pour cette raison notre revue devait dès l'origine paraître au format normal. Les circonstances n'avaient malheureusement pas permis, l'année passée, ce qui maintenant est possible.

*

De tous temps des essais ont été faits pour obvier aux inconvénients que présente la multitude des formats de papiers. Cependant, ce n'est que depuis quelques années qu'une entente internationale a permis de fixer des normes définitives.

La relation de la longueur des feuilles par rapport à leur largeur s'exprime par la formule $1:\sqrt{2}$ ou 1:141, c'est-à-dire le côté du carré par rapport à son hypothénuse. Déjà à la fin du XVIIIme siècle on avait reconnu les avantages de cette proportion qui reste toujours la même, quel que soit le nombre des pliages qu'on fait subir à la feuille; en cas de coupe il n'y a donc aucun déchet.

Si l'entente internationale sur les proportions à fixer était relativement facile, celle concernant les dimensions absolues nécessita de longs pourparlers. On adopta finalement l'unité du mètre carré comme point de départ, ce qui donne pour la feuille la plus courante un seizième de mètre carré (210 × 297).

Remarquons que le Bureau de normalisation des industriels suisses en métallurgie a pris une part prépondérante à ces pourparlers.

Il est assez plaisant de signaler une découverte très récente, inconnue au moment de la fixation des normes, concernant un décret de la Révolution, daté du 13 Brumaire de l'An VII (4 novembre 1798). Ce décret prescrit que le format du papier à employer dans les administrations doit avoir 210 × 297 mm. Ce qui correspond exactement au format normal actuel ! Le papier timbré français est un vestige de cette réforme administrative dont il a gardé respectueusement la tradition.

En Suisse, le Service des Postes a été le protagoniste du mouvement en faveur de l'adoption de ce format. La petite brochure qu'il remet gratuitement en résume brièvement les avantages:

1. Unification de tous les papiers d'affaires, documents, plans, etc., d'où facilité de classement.
2. Diminution du nombre des formats. Economie de papier.
3. Fabrication plus économique par la standardisation.
4. Simplification pour l'imprimeur. Pas de déchet à la coupe.
5. Economie de place dans les meubles de bureau et les archives.
6. Simplification du service postal par la normalisation des enveloppes.

On sait que les administrations fédérales, les C. F. F. et la plupart des administrations cantonales et municipales ont adopté le format normal.

Au Congrès international des postes, à Stockholm, en 1924, le format de la carte postale a été autorisé sur la base du format A 6 (105 × 148), soit un soixante-quatrième du mètre carré.

Actuellement plus de deux cents revues, surtout des revues techniques, ont adopté le format A 4 (210 × 297), ce qui facilite beaucoup l'échange de textes ou clichés.

*

Par ces notes forcément très incomplètes, nous croyons avoir justifié la mesure prise, et si, en outre, nous avons réussi à éveiller l'intérêt de quelques lecteurs à ces questions un peu arides, ils trouveront à l'adresse suivante tous les renseignements utiles. [1]

---

[1] Bureau de normalisation, 11 Lavaterstr., Zurich.

Formats des papiers

Feuille de normes No.
VSM
Projet

Dimensions en mm

Jusqu'ici

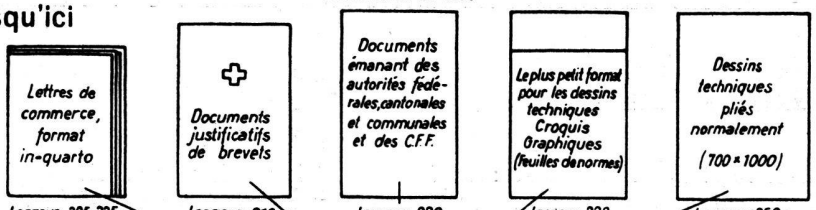

Largeur 205-225 Hauteur 270-285 | Largeur 210 Hauteur 330 | Largeur 220 Hauteur 350 | Largeur 220 Hauteur 280 ou 350 | Largeur 250 Hauteur 350

A l'avenir

Convenant à tous les usages.
Pouvant être placé dans n'importe quel classeur.
Encore suffisamment large pour être utilisé avec la machine à écrire
De forme agréable

Nouveau format-type A4

Largeur 210
Hauteur 297

Rapport de la largeur à la hauteur

$= 1 : \sqrt{2}$ ou $1 : 1{,}41$

Que l'on bisegmente ou double une feuille, on obtient toujours des formats analogues.
Superficie du papier: 623,7 cm²
ou env. $\frac{1}{16}$ de mètre carré (625 cm²)

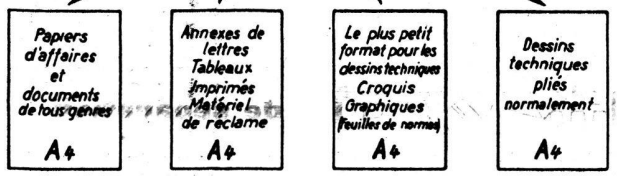

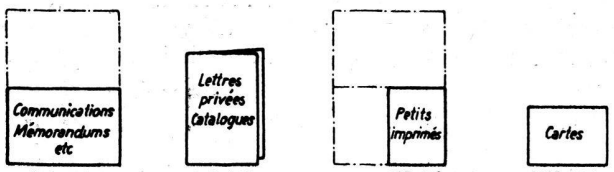

148 × 210 A5 | 148 × 210 A5 | 105 × 148 A6 | 105 × 148 A6

Enveloppes

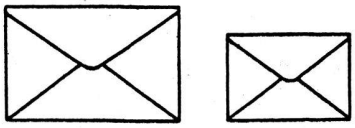

Enveloppes pour les petites correspondances de la poste
(Tri, machines à timbrer, liasses)

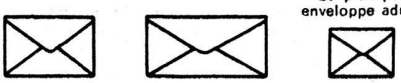

La plus petite enveloppe admise

Format	C 4	C 5	C 6	C 6 (5) Enveloppes à fenêtre Même hauteur que C 6, même longueur que C 5	C 7
Contenu:	A 4, non plié	A 4, plié une fois ou A 5	A 4, plié deux fois ou A 6	A 4, plié deux fois, sens hauteur	A 6, plié une fois ou A 7

Commission de normalisation de VSM Arrêté le: Publié le.	Les papillons modificatifs doivent être collés dans cette case	Maison: No. de classement: